

*Questions orales*

● (1442)

[Traduction]

**LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA****LA COMMISSION ONTARIENNE D'ENQUÊTE SUR L'EMPLOI DES DOSSIERS MÉDICAUX—L'OPPOSITION FÉDÉRALE À LA PORTÉE DU MANDAT**

**M. Bill Jarvis (Perth-Wilmot):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. Elle concerne la commission créée en Ontario pour enquêter sur l'emploi des renseignements médicaux obtenus des dossiers du régime d'assurance-maladie de l'Ontario. Le solliciteur général ou l'un de ses hauts fonctionnaires ont-ils communiqué avec les responsables du gouvernement de l'Ontario au sujet du mandat de cette commission d'enquête et l'honorable représentant leur a-t-il fait part des éventuelles objections que son ministère ou lui pourraient avoir à l'égard du mandat de la commission?

**L'hon. Francis Fox (solliciteur général):** Non, monsieur l'Orateur, je n'ai pas communiqué avec les responsables en question et je ne leur ai présenté aucune instance au sujet du mandat de cette commission d'enquête.

**M. Jarvis:** Le solliciteur général ou l'un de ses hauts fonctionnaires ont-ils parlé avec le gouvernement de l'Ontario d'une éventuelle collaboration à cette commission d'enquête et, plus précisément, ont-ils l'intention de remettre à cette commission les manuels de pratiques courantes décrivant les conditions dans lesquelles on a pu se procurer ces renseignements confidentiels?

**M. Fox:** Lorsque nous nous sommes aperçus qu'on utilisait à cette fin les dossiers de l'OHIP, des fonctionnaires de mes services ont rencontré des représentants du ministère du procureur général de l'Ontario pour les mettre au courant de tout ce qu'ils savaient de cette utilisation. Nous avons offert au gouvernement ontarien notre entière collaboration au cas où il déciderait de créer une commission d'enquête pour examiner cette question.

\* \* \*

**LE NORD CANADIEN****LES MESURES DE LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST**

**M. Wally Firth (Territoires du Nord-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Selon les fonctionnaires fédéraux chargés de la formation professionnelle dans les Territoires du Nord-Ouest, le taux de chômage moyen dans la vallée du Mackenzie s'élève à 26 p. 100 et il dépasse même 70 p. 100 dans quelques localités. Dans mon village, Fort McPherson, le taux de chômage est actuellement de 72.5 p. 100. Le ministre peut-il nous dire quels programmes précis son ministère songe à adopter en vue de créer de nouvelles possibilités d'emploi dans les Territoires du Nord-Ouest?

[M. Ouellet.]

**L'hon. James Hugh Faulkner (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Oui, monsieur l'Orateur. Comme je l'ai déjà dit en privé au député, mes services s'occupent actuellement de formuler une stratégie en vue d'accroître l'activité économique de la vallée du Mackenzie. Nous avons tenu des réunions dans les Territoires du Nord-Ouest auxquelles ont assisté des représentants du gouvernement territorial dans le but de favoriser un processus de consultation de la population locale. Dès que nous aurons mis quelque chose au point, je communiquerai avec le député pour savoir ce qu'il en pense. J'espère pouvoir faire une déclaration à Yellowknife à ce sujet dans le courant du mois de janvier.

**LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE RELATIVE À L'ADJUDICATION DE CONTRATS AU SECTEUR PRIVÉ**

**M. Wally Firth (Territoires du Nord-Ouest):** J'aimerais également demander au ministre de nous expliquer la politique gouvernementale à l'égard des contrats octroyés au secteur privé. Les deux exemples les plus récents sont ceux des travailleurs du transbordeur Merv-Hardie à Fort Providence et aussi, je crois, les employés d'entretien de l'aéroport de Frobisher Bay. Le gouvernement lance des appels d'offres au secteur privé, alors que les travailleurs de ces services ont reçu des avis de congédiement. Apparemment, cette politique vise à réduire le nombre d'emplois au lieu d'en créer de nouveaux, et j'aimerais donc savoir ce que le gouvernement compte faire à ce sujet. Est-ce là sa politique? Va-t-il la poursuivre encore longtemps?

**L'hon. James Hugh Faulkner (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Le député a eu l'amabilité de faire savoir à mon bureau il y a environ une heure qu'il poserait cette question. Je n'ai pas eu le temps d'étudier la chose, mais je vais le faire et lui donnerai une réponse demain.

\* \* \*

**LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA****LA COMMISSION KEABLE—LE CONFLIT CONSTITUTIONNEL**

**M. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au solliciteur général. Peut-il nous dire où en est le grave conflit constitutionnel entre les autorités fédérales et provinciales dont témoigne l'ordre du commissaire Keable enjoignant le solliciteur général de produire des documents de son ministère concernant les services de sécurité ou de comparaître en personne pour expliquer son refus de le faire?

**L'hon. Francis Fox (solliciteur général):** Les tribunaux, à Montréal, se penchent actuellement sur la constitutionnalité de l'ordonnance d'évocation, afin d'établir quelles sont exactement les limites du mandat confié à la Commission Keable par le lieutenant-gouverneur du Québec et dans quelle mesure une autorité provinciale peut enquêter sur les activités journalières d'un organisme de la Couronne sous le couvert de l'administration de la justice dans une province.